

# Compte-rendu

## Réunion publique Agenda 21 – Développement de l'offre culturelle

Nombre de participants : 35

Cette réunion a été introduite par M. Calas, premier adjoint délégué à la culture. Il a rappelé succinctement la démarche Agenda 21. Celle-ci consiste en une démarche de développement durable sur le territoire communal. Au niveau de Portiragnes, la démarche en est à l'élaboration du plan d'actions. M. Calas a souligné l'importance de la concertation dans cette initiative.

Cette réunion publique a été organisée dans le cadre de l'Agenda 21, car il est apparu au cours du diagnostic territorial qu'un travail sur l'offre culturelle à Portiragnes devait être réalisé.

Aussi cette réunion publique avait pour objet de :

- Recueillir les avis des Portiragnais sur cette question de l'offre culturelle à Portiragnes
- Constituer un groupe de travail afin d'approfondir les informations obtenues au cours de la réunion publique

Un power-point a été projeté afin d'introduire la discussion avec les portiragnais.  
Contenu du power point :



---

**La discussion avec les Portiragnais :**

---

Cette discussion a permis d'affiner l'approche de la question de l'offre culturelle à Portiragnes en mettant en lumière différents éléments. En premier lieu, sont présentés ici les éléments à ajouter à l'état des lieux réalisé. Ensuite suivent les points forts de l'échange avec les Portiragnais.

*Les éléments à ajouter à l'état des lieux de l'offre culturelle sur Portiragnes :*

- Fiches patrimoine de l'école
- Actions patrimoine à l'école et au centre de loisirs
- Club taurin
- Danse
- Associations portiragnaises pratiquant belotte, bridge, pétanque,... en tant que faisant partie du patrimoine communal
- Prêt de CD à la médiathèque

*Faire le bilan et valoriser les activités culturelles existantes :*

- Réaliser un diagnostic des fréquentations
- Identifier les aspects culturels locaux : échanges culturels, métissage culturel
- Faire un bilan de la politique culturelle menée ces dernières années
- Valoriser l'offre culturelle existante

Ce point de départ permettrait de se baser sur l'existant pour définir quelle est la politique culturelle pour les Portiragnais.

*Définir la politique culturelle de Portiragnes :*

Il s'est avéré que le sentiment que la commune ne suivait pas de réelle politique culturelle a été exprimé à plusieurs reprises. Il a été demandé que soient identifiés les éléments suivants :

- Les objectifs de la politique culturelle de Portiragnes
- Les bénéficiaires, le public visé
- Le sens recherché
- ...

Ce travail permettra de définir la politique culturelle de Portiragnes.

*Les questions de l'accessibilité de l'offre culturelle et de l'implication des individus dans sa définition :*

Ces questions renvoient à l'accès à de nouveaux publics, des publics non avertis aux activités culturelles et aux moyens de la politique culturelle de la ville en ce sens. Il s'agit de s'interroger sur l'appropriation culturelle, sur l'implication dans la construction de l'offre culturelle.

Ces questionnements renvoient aux moyens d'intéresser de nouveaux publics et de favoriser la construction de leur propre espace culturel.

D'un point de vue plus pratique, il a été remarqué que l'accès à la culture n'était pas de toute évidence pour les parents ayant des enfants. Aussi a été suggérée la possibilité de mettre en place un système de garde d'enfants au niveau communal.

*Quelle place pour la jeunesse ?*

La culture est liée à la jeunesse, en tant que moteur de l'éducation populaire. Il est essentiel de permettre aux jeunes de s'approprier les canaux d'expression culturelle. Différentes questions se posent :

- Comment les attirer vers les activités existantes ?
- Comment leur laisser la place de définir ce qu'ils souhaitent et être acteurs de leurs activités culturelles ?

Il est constaté un manque de travail avec la jeunesse sur l'éducation artistique et une réelle difficulté à les accompagner après le CM2.

Par ailleurs, il a été souligné qu'au cours de cet échange sur les jeunes, aucun jeune n'est intervenu. Aussi il sera nécessaire d'intégrer des jeunes à la réflexion sur l'offre culturelle à Portiragnes.

*Le rôle des structures municipales et des associations :*

Il a été souligné que les structures municipales et les associations ne travaillent pas suffisamment en commun, que différents projets existent mais ne sont pas toujours suivis (projet éducatif local).

**La suite :**

Les participants étaient invités à s'inscrire sur une liste afin de participer au groupe de travail sur cette question de l'offre culturelle à Portiragnes. A l'heure actuelle, seules 6 personnes se sont inscrites. Ce groupe de travail sera composé des citoyens volontaires et des élus concernés.

Il s'agira au cours de ces réunions de groupe de travail d'approfondir les questions soulevées au cours de la réunion politique : identifier les éléments constitutifs de la politique culturelle de Portiragnes, réfléchir aux moyens d'implication et d'accessibilité, intégrer pleinement les jeunes aux réflexions sur l'offre culturelle,...

Vous serez informés sur ce site de la date de la première réunion de ce groupe de travail.